BOX&VAN

DESINFECTANT-ODORISANT

- Bactéricide à 1 % selon la norme NF EN 14349 en condition de saleté (présence d'albumine bovine à 3 g/l) à 1 % à 10°C en 30 minutes.
- Particulièrement adapté à la désinfection et l'odorisation des écuries, camions, box, vans…
- Parfum soutenu et rémanent très bien toléré par les animaux.
- Agréable odeur fraîche herbacée.
- Ne pas utiliser sur sols protégés

COMPOSITION :

Micro émulsion (ME) contenant les substances actives suivantes : Chlorure d'alkyl diméthylbenzyl ammonium (n° CAS 68424-85-1 : 49 g/l), N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane- 1,3-diamine (n° CAS 2372-82-9 : 20 g/l). **Produit biocide à usage grand-public et professionnel (TP2-TP3).**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : ambrée
- Odeur : herbacée
- Masse volumique (20° C) : 0,991 g/cm^3
- pH pur : 8,5 / pH dilué : 8 (base eau douce, TH 7,9°f)
- Eviter les mélanges avec d'autres produits

MODE D'EMPLOI :

Diluer à 1 % soit 10 cl de **SANITERPEN BOX&VAN** pour 10 litres d'eau. Remuer pour obtenir une émulsion blanche stable. Appliquer par aspersion, pulvérisation, groupe à pression. Laisser sécher. Si rinçage, temps d'action du produit : 30 minutes. Renouveler l'application toutes les semaines. Lors du traitement, sortir les animaux des locaux et ne les réintroduire que lorsque les surfaces sont totalement sèches.

CONDITIONNEMENTS :

Flacon 1 litre : carton de 6 : code article 4072
Bidon 5 litres : carton de 4 : code article 4073

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

DANGER

Contient de l'alcool gras éthoxylé et du chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée. Contient de la méthylcyclomyrcétone. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. **Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison / un médecin. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.**

FT. 218/19.11

Fabriqué par ACTION PIN - 40260 CASTETS – France
Tél. : 05 58 55 07 00 – Fax : 05 58 55 07 07
Internet : http://www.action-pin.fr - E-mail : actionpin@action-pin.fr